



le Planitre

Journal d'information édité par BIEN VIVRE A L'HAUTIL

s o m m a i r e

Edito

Tout l'Hautil raccordé au captage Albien

Randonnée pédestre

Feux de la Saint-Jean

Nuisances aériennes

Sécurité routière

Les agrocarburants, parlons-en

Grenelle de l'environnement

Vernouillet 1800-1950

Bicoques de l'Hautil

Triel-sur-Seine, commune vinicole

Beaujolais Nouveau

Annonce

Nouvelles de l'école

Comblement des carrières sous la RD2

Tout à l'égoût

Série Télé: les Soprano

Tout à l'égoût et comblement des carrières

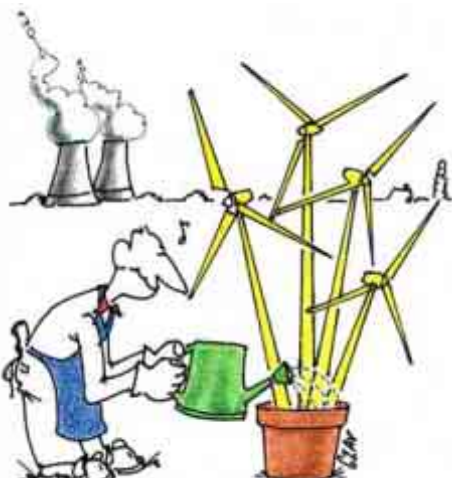
Les riverains de la rue du Cordon vont profiter du raccordement au tout-à-l'égoût initié par la commune de Jouy-le-Moutier, ce qui n'est malheureusement pas le cas des riverains de la rue d'Ecancourt.

Nous apprenons que le Conseil Général a décidé de combler les carrières situées sous la RD2 au niveau du Bois Rogé.

Enfin sachez qu'il est prévu de raccorder tous les l'Hautillois au captage Albien de Triel !



Environnement



Si l'année 2007 semble l'année de tous les travaux, c'est aussi celle de l'environnement.

Le Grenelle de l'environnement occupe une large place dans les médias mais saviez-vous que vous pouvez y participer ?

Changement climatique et raréfaction des sources d'énergie sont au coeur des débats mais parfois les bonnes idées ne sont pas toujours les meilleures, lisez le dossier de Françoise sur les agrocarburants !

Activités de l'association

L'activité Balades que nous avons lancée l'année dernière rencontre un franc succès. Celles de juin et d'octobre se sont déroulées sous un soleil radieux qui a permis à chacun de poursuivre cet instant en un pique-nique fort agréable.

Comme chaque année l'organisation des Feux de la Saint-Jean a été une belle réussite. Enfin n'oubliez pas notre prochain rendez-vous : le **Beaujolais Nouveau** !



Edito

Une histoire d'eau

En feuilletant ce Planitre de rentrée vous verrez que, une fois n'est pas coutume, beaucoup de sujets tournent autour du thème de l'eau : l'eau qui coule de nos robinets, l'eau qui part dans nos siphons, l'eau qui coule de nos fronts lors de longues marches, l'eau qui a servi à éteindre le feu de la Saint Jean, l'eau qui coulera peut être des échappements de nos voitures si l'hydrogène se généralise, l'eau que vous aurez peu de chance de boire lors de notre prochain beaujolais nouveau.

Nous vous invitons, une nouvelle fois, à rejoindre notre petite association afin de perpétuer nos multiples activités. Il y en a pour tous les goûts : des plus jeunes aux plus expérimentés, des plus campagnards aux plus branchés, des amateurs d'écologie aux amateurs de technologie. On s'amuse encore mieux en étant tous différents et donc complémentaires. Quelle meilleure preuve de diversité que la composition de notre petit groupe : les tenants de la sécurité routière y côtoient les chauffards, les supporters du XV de France y côtoient même les supporters du XV de la rose (j'ai d'ailleurs privé mon setter anglais de nourriture pour 3 jours suite à notre malencontreuse défaite de samedi soir).

N'hésitez donc pas à venir faire la fête avec nous et, si possible, nous filer un petit coup de main en rejoignant le bureau au sein duquel il est aussi agréable de donner que de recevoir. Nous ne vous embêterons ni avec la politique, ni avec la religion (à part celle de la camaraderie et de la franche rigolade). Venez au présent pour écrire notre futur et pouvoir partager un passé.

A très bientôt.

Lionel

Tout l'Hautil sera raccordé au forage Albien de Triel



*Au mois de juin s'est tenue la réunion de la commission consultative des services publics locaux de Triel-sur-Seine qui examine chaque année les rapports des services d'eau potable et de l'assainissement. Je n'ai pu assister à la réunion et n'ai pu trouver personne pour me remplacer, vous trouverez néanmoins ci-après le résumé de ces deux rapports. **Grande nouvelle: figure sur ce rapport dans les travaux prévus en 2007 le raccordement de tout l'Hautil au forage Albien, une mesure que nous demandons depuis tant d'années !***

La ville a concédé le service de production, traitement et distribution d'eau potable à la Compagnie Générale des Eaux. Le dernier contrat signé en juillet 1989 porte sur une durée 25 ans.

L'eau alimentant la commune de Triel provient d'un forage communal, captant la nappe de l'Albien située à 550 mètres de profondeur, avec un débit maximal autorisé de 120m³/h. Cette eau subit une déferrisation et une désinfection au chlore gazeux avant la mise en distribution. L'Hautil, à partir du 53 de la rue des Frères Leiris est desservie par un forage de Courdimanche captant les sables yprésiens avec un débit maximal de 20 m³/h. L'eau subit une désinfection au chlore gazeux. La longueur totale du réseau d'eau potable est de 83 km.

Sur les 802 388 m³ d'eaux distribuées, 233 189 sont parties en fuite, ce qui donne un rendement de 71%. On peut s'étonner d'autant de pertes surtout à l'ère du développement durable mais ce résultat calamiteux est malheureusement proche de la moyenne nationale. A la vétusté des conduites faut-il certainement ajouter les mouvements de terrain dans notre ville.

Les directives et décrets régissant la qualité de

l'eau sont de plus en plus restrictifs. Ainsi l'analyse de l'eau du robinet du consommateur, prenant en compte le réseau intérieur privé, l'abaissement de la concentration en plomb, arsenic, antimoine, ammonium et nickel. On note aussi l'abaissement de tous les produits toxiques comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques.

La qualité de l'eau est soumise à un double-contrôle: un contrôle sanitaire officiel effectué par la DDASS et un programme de surveillance à l'initiative de la Générale des Eaux.

En 2006 la DDASS a réalisé 144 contrôles bactériologiques (la Générale des Eaux 114) et 462 contrôles physico-chimiques (la Générale des Eaux 383). Nous n'avons pas reçu ce jour les analyses 2006 jointes à nos factures mais sachez qu'une non conformité a été enregistrée par la DDASS le 11 septembre 2006 rue des Frères Leiris. Un prélèvement de contrôle n'a pas confirmé la non-conformité. Les trois autres non-conformités relevées par le délégataire sont issues d'une température trop élevée.

Pour les nouveaux habitants sachez que l'eau fournie 53 rue des Frères Leiris et au-delà a la facheuse tendance à flirter avec le maximum autorisé en nitrates. Sur tous les critères de qualité cette eau est très en dessous de l'eau du captage albien, notre association demande depuis de nombreuses années le raccordement à ce captage pour tous les Triellois.

C'est pourquoi aussi nous sommes heureux de voir inscrit aux travaux prévus en 2007 l'alimentation de la partie de l'Hautil située à partir du 53 rue des Frères Leiris par le forage Albien.

Parmi les autres travaux sont prévus le remplacement de canalisation Rue du Général Leclerc et la reprise des branchements particuliers rue Paul Doumer.

En 2006, 31 réparations de branchements ont été effectuées, le renouvellement de la canalisation chemin des Trépassés, des travaux importants dans l'usine Saint-Martin ainsi que le renouvellement des canalisations de refoulement et de trop plein du réservoir de l'Hautil (1500 m3).

Le prix de l'eau continue de grimper allègrement, cette augmentation est due principalement à la lutte contre la pollution. La facture 2006 a progressé de 5,43% par rapport à 2005 et le prix TTC du m3 hors abonnement est de 3,43 euros au 31 décembre 2006 (2,68 euros en 1999). Le prix moyen du m3 en France toujours au 31 décembre 2006 est de 2,95 euros (source INSEE).

Assainissement

2923 foyers triellois sont raccordés au réseau d'eaux usées. 689 foyers utilisent un système autonome.

Le service d'assainissement est géré en régie directe par la ville. Le SIARH (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la région de l'Hautil) gère le collecteur situé sous la RD22, l'extrémité de la rue des Saussaies, la rue de Chanteloup et la rue Saint-Martin.

Les réseaux sont composés de 40 kilomètres de canalisations. Les eaux usées sont collectées par un réseau séparatif et sont acheminées vers la station d'épuration de Carrières-sous-Poissy.

Le curage d'un tiers du réseau est planifié chaque année. Ainsi, tous les réseaux bénéficient d'un net-

toyage/ curage tous les 3 ans. L'entretien annuel comprend le nettoyage des regards et des canalisations, le nettoyage de 400 bouches d'égouts et des 3 débourbeurs-déshuileurs communaux ainsi que l'évacuation des produits de curage vers l'usine de traitement ECOPUR à Ecquevilly.

La prestation est réalisée actuellement par l'entreprise EAV. En 2006, 15 kilomètres de canalisations ont été nettoyées. Il a été retiré 13 tonnes de boues de curage. Par ailleurs, la campagne de curage des avaloirs a permis d'extraire 15 tonnes de boues.

Six interventions spécifiques ont été menées en 2006 pour dégorgement de canalisations, débordements d'avaloirs ou vidange de puisards ainsi que certaines inspections préventives par caméra.

L'Agence de l'eau, malgré son engagement pour le SIARH, devrait subventionner la ville pour la réalisation de la 46ème opération d'assainissement en 2007. Cette dernière permettra d'étendre le réseau d'eaux usées avenue des Fontenelles. Mais tant reste à faire ..

La taxe d'assainissement qui apparaît sur la facture d'eau est pour l'année 2006 de 0,936 euros/ m3 HT. Les redevances d'assainissement pour le syndicat de l'Hautil et celle de la Lyonnaise Des Eaux/ Syndicat de l'Hautil sont respectivement de 0,1805 et 0,3033 euros/ m3 HT.

Enfin, lors des opérations d'assainissement, la participation a été établie à 1220 euros en 2006 pour chaque branchement individuel.

VdS

Randonnée pédestre de Juin

Cette troisième édition de printemps s'est déroulée sous un ciel ensoleillé, une fois n'est pas coutume !

Trente-cinq participants ont découverts ou redécouverts avec plaisir les côteaux de l'Hautil versant Val d'Oise.

Depuis la ferme pédagogique d'Ecancourt nous avons longé le golf direction Jouy-le-Moutier en suivant le GR de Pays.

Après la traversée du boulevard de l'Oise nous avons fait une petite incursion dans le Bois des Tremblays qui a été l'occasion de descendre et remonter un ravin inattendu en ces lieux.

Puis retour sur les côteaux à travers de magnifiques champs de blés parsemés de non moins charmants coquelicots avant d'entamer la traversée du Bois de Boisemont.

Les participants ont enfin partagé leur pique-nique près de la ferme d'Ecancourt dans une ambiance et bonne humeur parfaite !

Assurément une belle journée pour tous, grands et petits où chacun a pu partager un moment de convivialité dans ce magnifique cadre champêtre ...



Feux de la Saint-Jean



Malgré une pluie battante, tous les bénévoles de l'association ont dressé un imposant bucher.



La pluie ayant cessé, le public arrive peu à peu, assister à cette nouvelle édition des Feux de la Saint-Jean.



Nos artificiers à l'oeuvre .. premières gerbes d'étincelles dans un ciel qui s'embrase.



La foule se presse à la buvette, pendant que le disc jockey réchauffe l'atmosphère.





Bénévoles, voisins, amis .. tous les artisans du spectacle réunis dans la bonne humeur autour d'un feu ardent ..



On s'amuse, plaisante et lève le verre de l'amitié pendant que certains s'activent !



Nuisances aériennes



La pollution du transport aérien enfin reconnue

Avec l'appui constant des pouvoirs nationaux, et en invoquant des difficultés techniques, les compagnies aériennes n'ont fait jusqu'ici aucun effort sérieux pour limiter leurs émissions de polluants atmosphériques : qu'il s'agisse de gaz dangereux pour l'homme ou de gaz dangereux pour la planète par leur effet de serre. Ce honteux privilège va cesser, au moins pour les émissions qui détériorent le climat. Stavros Dimas, commissaire européen à l'environnement, propose de faire voter une directive qui, à partir de 2011, fera rentrer le transport aérien dans le système résultant des accords de Kyoto. La flotte de chaque société disposera d'un quota d'émission maximum. Si elle le dépasse elle devra acheter des autorisations supplémentaires. Pour le transport aérien le droit de polluer ne sera plus gratuit. Quand pénalisera-t-on aussi les polluants aériens dangereux pour la santé des riverains ? En attendant, ceux-ci se réjouissent de la directive proposée.

La Commission européenne envisage de présenter une proposition de directive destinée à contraindre les compagnies aériennes à limiter leurs émissions de gaz à effet de serre en les intégrant au protocole de Kyoto. L'association se réjouit que la pollution engendrée par l'activité aérienne soit enfin reconnue.

En effet, outre les nuisances sonores, le trafic aérien est également responsable de la pollution de l'air, particulièrement sensible dans des secteurs déjà très urbanisés.

Une étude d'Airparif (14 octobre 2004) indique que les émissions d'oxyde d'azote de l'aéroport d'Orly représentent la moitié de celles émises par le trafic du péri-phérique parisien.

La commission européenne précise qu'entre 1990 et 2003, les émissions de gaz à effet de serre dues au trafic aérien international ont augmenté de 73%.

Malheureusement, il est dom-

mage que le projet de directive présentée par la Commission européenne ne concerne que les émissions de gaz carbonique (CO2) et pas celles d'oxyde d'azote (NOx).

L'association regrette également que le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de l'île de France, signé le 7 juillet 2006, ignore le trafic aérien.

En cas de pics de pollution, considérés par le corps médical comme des pics de dangerosité, le trafic automobile est restreint, pas le trafic aérien !

L'association rappelle donc que la préservation de la qualité de l'air passe par un strict respect de la limitation du trafic et du nombre de gros-porteurs, plus polluants.

Source : Ile-de-France Environnement

Prochaine réunion publique du CIRENA

Le CIRENA (Collectif inter associatif du refus des nuisances aériennes) organise une grande réunion publique d'information le 28 novembre 2007 à 20h30, Salle des Fêtes de Conflans Sainte Honorine.

Venez nombreux !

Sécurité routière



En attendant que les promesses de travaux d'aménagement du carrefour du chemin de la Roche se concrétisent, je vous propose de faire un état des lieux de la sécurité routière en France.

On entend régulièrement les politiques et journalistes se féliciter de la diminution des tués sur la routes mais qu'en est-il vraiment ?

Les bons chiffres du moins d'août (-10,5%) pourrait laisser croire que la situation s'améliore. En fait il n'en est rien puisque si on observe l'évolution depuis janvier, on constate que les chiffres ne baissent pas, le résultat cumulé est même en légère hausse (+0,2%).

Nous sommes loin des résultats exceptionnels vécus lors de ces cinq dernières années où le nombre de tués est passé de 8 500 à moins de 5 000 par an. La réduction de la mortalité de plus de 40% a été produite par un meilleur respect des limitations de vitesse sous l'influence de plusieurs mesures (loi Perben en 2003, suppression des tolérances plaçant les seuils de contrôle très au delà des vitesses autorisées et développement des

radars automatiques à partir de novembre 2003) qui ont accru la crédibilité du système de contrôle et de sanction. Contrairement à ce que l'on pourrait penser cette baisse rapide de tués sur la route n'a pas été due à l'amélioration de la sécurité des véhicules ou de l'infrastructure car ces mesures très importantes par ailleurs ne jouent que sur le long terme. Il faut ainsi plus de 15 ans pour renouveler un parc automobiles.

Aujourd'hui ces mesures sont à bout de souffle. Et les pistes ne sont pas nombreuses.

A moyen et à long terme, des améliorations importantes peuvent être produites par une politique active agissant sur les infrastructures et sur les véhicules. Protection vis-à-vis des obstacles dangereux, modification des sections routières dangereuses et mise en place de dispositifs de ralentissement. L'action sur la puissance et la vitesse maximale des véhicules, par une fiscalité dissuasive et d'une taxe pour ceux qui dépassent un seuil de production de dioxyde de carbone peut entamer la désescalade de la puissance dangereuse et inutile. Nous y serons de toutes façons contraints pour des motifs

liés au respect de l'environnement, au prix et à la raréfaction relative du pétrole.

A court terme, le seul effet important et rapide que l'on puisse obtenir est la poursuite de la diminution des vitesses moyennes, elle peut s'obtenir par deux mesures associées, la réduction des vitesses maximales autorisées et l'accentuation de l'efficacité des mesures de contrôles en cessant d'avertir des lieux de contrôles avec des radars automatiques déplaçables.

Entre Janvier et Avril 2007 les forces de l'ordre ont dressé près de 3 millions de PV pour excès de vitesse !

A quand un radar automatique sur l'Hautil ?

Source: <http://www.securite-routiere.org/>

Les conflits d'usage de l'espace de circulation sont souvent à l'origine des accidents par méconnaissance ou déni des différences entre les caractéristiques de chaque mode de déplacement et les comportements des usagers ainsi que par complaisance de chacun à l'égard de la règle. Aucune catégorie d'usagers ne peut s'appropriier l'espace de circulation.

Le thème retenu pour la Semaine de la sécurité routière 2007 permettra de sensibiliser le grand public dans son ensemble et tout particulièrement les usagers de deux-roues motorisés (motocyclistes et jeunes cyclomotoristes), les cyclistes, les automobilistes, les piétons dont les enfants et les personnes âgées.

Tués	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août
Chiffres bruts 2007*	394	280	308	399	346	384	478	376
Chiffres bruts 2006	346	266	314	369	382	392	471	420
Différence	+48	+14	-6	+30	-36	-8	+7	-44
Evolution	+13,9%	+5,3%	-1,9%	+8,1%	-9,4%	-2,0%	+1,5%	-10,5%

Les agrocarburants, parlons-en

Quels sont les problèmes ?

- Il y a pénurie et cherté du pétrole, du gaz naturel (combustibles fossiles), qui de plus se raréfient.
- Il faut diminuer les émissions des gaz à effets de serre, responsables du réchauffement climatique, cause de nombreux désastres : cyclones, inondations, désertification, apparition de maladies tropicales en Europe, migrations environnementales ...

Quelles solutions sont proposées :

- énergie nucléaire, dont le traitement des déchets n'est pas résolu, les risques incalculables (pensons à Tchernobyl, au démantèlement des centrales, aux bombes nucléaires..)
- production de biocarburants d'origine agricole. Ce sont le bioéthanol, fabriqué à partir de la canne à sucre et de la betterave ou des céréales comme le blé et le maïs et le biodiesel tiré d'oléagineux comme l'huile de palme, le soja, le tournesol, le colza...

Quel est en principe l'intérêt de ces biocarburants ?

C'est très simple, mon cher Watson : les plantes vertes utilisent le CO₂ de l'air pour produire leur matière vivante appelée biomasse. C'est la fameuse fonction chlorophyllienne ou photosynthèse, étudiée à l'école. Utilisées comme combustibles, ce sont les biocarburants, ceux-ci ne font que rejeter le CO₂ puisé dans l'air donc..... bilan nul

Quels sont les objectifs ambitieux des pays industrialisés ?

En Europe, il est prévu que les combustibles issus de la biomasse couvrent 5,75% des besoins routiers en 2010 et 20% en 2020, alors qu'actuellement, ils ne sont que de 1%. (70% des terres arables seront nécessaires)

Les USA veulent réduire leur consommation de pétrole de 10%

dans les 10 ans qui suivent. Donc, toute leur production de maïs et de soja y sera consacrée à l'éthanol et au biodiesel.. Impossible. Donc, les pays de l'Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE) se sont intéressés à l'hémisphère Sud pour couvrir leurs besoins.

Déjà, l'Indonésie et la Malaisie accroissent rapidement leurs plantations de palmiers à huile pour approvisionner le marché européen à hauteur de 20%.

Au Brésil, les surfaces arables destinées aux biocarburants représentent la surface du Royaume Uni, des Pays

monde(1)

D'où la nécessité de réfléchir aux conséquences multiples de ces choix sur l'environnement, la déforestation, le réchauffement climatique, la faim dans le monde...

1) **L'essor des agrocarburants pourrait aggraver le réchauffement climatique.** C'est le résultat des travaux de Paul Crutzen, prix Nobel de Chimie en 1995. Selon ses calculs, la production de 1 litre de biocarburant peut contribuer jusqu'à 2 fois plus en l'effet de serre que la combustion de 1 litre de combustible fossile.



Pourquoi ? Production de protoxyde d'azote et de dioxyde de carbone (CO₂)

L'agriculture intensive destinée aux agrocarburants nécessite des épandages massifs d'engrais azotés issus du pétrole (consommation actuelle : 45 millions de tonnes par an). Ces engrais azotés produisent du protoxyde d'azote (NO₂), gaz qui, à quantité égale, contribue 296 fois plus à l'effet de serre que le CO₂.

Le Groupe International d'experts du Climat (GIEC), estime, dans son dernier rapport que le taux de conversion de l'azote des fertilisants en NO₂

Bas, de la Belgique et du Luxembourg réunis. Le gouvernement prévoit de multiplier par 5 la surface consacrée à la canne à sucre et son objectif est de remplacer 10% de la consommation mondiale d'essence d'ici 2025.

Ces projets faramineux ont pour résultats de puissants accords de partenariat entre les groupes pétroliers, céréaliers, automobiles et d'ingénierie génétique : ADM, Monsanto, Chevron et Volkswagen, BP, DuPont et Toyota. Il faut concentrer les activités de recherche, de production, de transformation, de distributions des circuits alimentaires et de carburants. Par conséquent, dominer le

est de 1%. Selon M Crutzen et ses coauteurs, ce taux est vraisemblablement situé entre 3 et 5%. Ce qui change tout, surtout pour les plantes dévoreuses d'engrais azotés.

Avec un tel taux de conversion, le biodiesel issu du colza (80 % de la production européenne de cet agrocarburant) contribue à 1 à 1,7 plus au réchauffement climatique que l'utilisation d'un biocarburant fossile. Pour le bioéthanol issu du blé : coefficient compris entre 1,3 et 2,1. Pour le maïs : coefficient compris entre 0,9 et 1,5. La seule culture bénéfique au regard du réchauffement climatique est la canne à sucre : coefficient toujours

inférieur à 1 (compris entre 0,5 et 0,9).

Dans ces calculs, les marges d'erreurs sont importantes car le bilan du NO₂ dans l'atmosphère est mal connu et certaines estimations pourraient être éventuellement amendées. Mais le professeur David Reay, de l'Université d'Edimbourg, appliquant les évaluations de Crutzen et ses collègues, estime que la volonté du Sénat américain de multiplier par 7 la production d'éthanol à base de maïs, d'ici à 2022, se traduirait par une hausse des émissions liées au transport de 6%. Et, dans les régions tropicales d'où la plus grande part des agrocarburants sera bientôt issue, les engrais chimiques ont 10 à 100 fois plus d'effet sur le réchauffement planétaire que dans les régions tempérées.

D'autre part, la déforestation, la reconversion des terres est responsable d'émissions de CO₂ dans l'atmosphère. Les spécialistes estiment à 2 milliards de tonnes (Gt) la quantité moyenne de CO₂ relâchée chaque année par le drainage des zones humides en Indonésie. La déforestation pour cultiver la canne à sucre produit 200t/ha par an d'émission de gaz à effet de serre. Par comparaison, les émissions de la France se situaient, en 2004, à l'équivalent de 0,56 Gt de CO₂.

2) Le bilan énergétique de la production des biocarburants est-il positif ?

Qu'est ce que le bilan énergétique ? Le bilan énergétique d'un carburant compare l'énergie qu'il libère lors de sa combustion avec celle nécessaire à sa production (pour les végétaux) ou son extraction, sa transformation et son transport pour les hydrocarbures.

Certains disent que le bilan énergétique des biocarburants est positif. Il serait de 2 pour le bioéthanol et de 4,7 pour le biodiesel. Alors que celui de l'essence est de 0,87 et celui du gazole est 0,9 (données fournies par l'Inra 2006, l'Ademe, Ecobilan.....)(3) Pour le colza, grand consommateur d'engrais et de pesticides, il est négatif.

La plupart des spécialistes le considèrent comme assez médiocre, voire négatif.

3) Les agrocarburants sont ils favorables à l'Environnement ?

Ceci est peut-être vrai pour une production en pays industrialisés mais sûrement pas dans les pays en voie de développement où il faut très souvent déboiser, assécher des terres avant de cultiver palmiers à huile, soja ou canne à sucre.

Obtenir 1 litre d'éthanol nécessite 3 à 5 litres d'eau d'irrigation et produit jusqu'à 13 litres d'eau usée. Et il faut l'équivalent énergétique de 113 litres de gaz naturel pour traiter ces eaux usées. Il est donc fort probable que celles ci seront relâchées dans l'environnement, polluant les rivières, les fleuves et les nappes phréatiques, aggravant ainsi la situation sanitaire des habitants qui est déjà parfois très mauvaise.

De plus, l'intensification des cultures de biocarburants aura pour conséquences d'augmenter l'érosion des sols, en particulier dans le cas du soja- 6,5 tonnes par ha et par an aux US; jusqu'à 12 tonnes au Brésil et en Argentine. Et les terres lessivées deviennent stériles.

Au Brésil, 200 millions d'ha, soit disant "pauvres " alors que leur biodiversité était "riche" ont été destinées aux agrocarburants. Résultat : déplacement des petits cultivateurs repoussés vers l'Amazonie dont le déboisement s'est accéléré.

Le soja fournit 40% des agrocarburants au Brésil. Selon la NASA, plus les prix du soja grimpent, plus la déforestation de la forêt amazonienne humide s'accélère (325 000 ha par an actuellement). Or on considère que l'Amazonie est le " poumon " de la terre.

Même situation en Indonésie, où vers 2020 les surfaces destinées au "diesel de déforestation" , à partir du palmier à huile auront triplé, pour atteindre 16,5 millions d'hectares avec comme résultat une perte du couvert forestier de 98%.

La Malaisie voisine, 1er pays produc-

teur mondial d'huile de palme, a perdu 97% de ses forêts tropicales et continue à les défricher à un rythme de 7% par an.

A cause de cette politique désastreuse, soutenue par la Banque mondiale et le FMI, la biodiversité s'appauvrira. Et les grands singes sont en train de disparaître.

Tous les grands singes sont protégés mais pas leur habitat. La population d'orang-outan en Asie du Sud Est a diminué de 90% au 20ème siècle et ils auront disparu en 2020. Repoussés par la déforestation, tués par les cultivateurs, vendus comme viande brousse et leurs petits alimentent un commerce illégal d'animaux de compagnie. Après avoir exploité à outrance toutes les forêts indonésiennes non protégées, on s'attaque aux parcs nationaux, avec la complicité des autorités corrompues...

Bientôt, tous les grands singes ne seront plus visibles qu'en cages, dans des zoos...

Maintenant, on s'attaque à l'Afrique. La biodiversité est indispensable à l'homme. 2/3 des médicaments proviennent de plantes à l'état naturel, 90% des espèces tropicales n'ont pas été identifiées et il ne reste que 10 ans à peine de survie à la biodiversité tropicale.

4) Les agrocarburants permettront ils le développement rural ?

Sûrement pas. Sous les tropiques, 100 ha dédiés à l'agriculture familiale, créent 35 emplois ; les palmiers à huile et la canne à sucre 10 ; eucalyptus et soja à peine 0,5.

Avec la culture à grande échelle de biocarburants, les petits exploitants seront expulsés du marché et de leurs terres. Des centaines de milliers ont été déjà déplacés dans la "république du soja", une région, de plus de 50 millions d'ha d'Amérique du Sud, où dans ces plantations ils mènent une vie d'esclave.

5) Les agrocarburants permettent ils de lutter contre la faim dans le monde ?

Obligatoirement, il y aura compétition pour l'utilisation des terres entre production alimentaire et production de biocarburants et déjà, les prix des aliments augmentent dans le monde entier : voir le problème du prix du maïs et de la tortilla au Mexique, du pain en France.....

A l'échelle de la planète, les personnes les plus pauvres dépensent déjà 50 à 80 % de leur revenu familial pour leur alimentation. Quand le prix de la nourriture augmente de 1 %, le nombre de pauvres et d'affamés augmente. En 2025, 1,2 milliards souffriront de la faim.

Et en 2050, il y aura 9 milliards d'humains sur terre ! L'aide alimentaire sera faible puisque nos surplus agricoles iront dans nos réservoirs de voitures. (1)

6) Sont-ils moins nocifs pour la santé ?

Non. L'éthanol est aussi malsain pour les poumons que l'essence (Université de Stanford, USA). En brûlant, il dégage beaucoup d'acétaldéhyde, composé organique volatil (COV) qui contribue à la formation de

l'ozone et du smog, considérés comme toxiques par l'Agence américaine de Protection de l'Environnement (EPA). Donc les problèmes respiratoires s'aggraveront et il y aura surmortalité.

(7) Un nouvel espoir, les agrocarburants de 2ème génération ?

Les chercheurs espèrent trouver la plante miracle non alimentaire mais elle n'existe pas...

On pense à *Jatropha curcas*, buisson des terres semi arides, au *Miscanthus giganteum* ou herbe à éléphants, à des arbres à croissance rapide. Mais les scientifiques se heurtent à des difficultés techniques, financières ...

Côté diesel, tous les espoirs reposent sur les micro-algues. On va même jusqu'à les stresser les algues pour augmenter leur production d'huiles

Et puis, il y a le lisier, les boues des stations d'épuration, capables de produire du méthane, les graisses d'abattoir, le lactosérum ou "petit lait", l'huile de friture, le vin que l'on produit en trop grande quantité, les OGM... que les Français refusent.

Tous les espoirs sont ils permis ?

Non car toutes ces technologies dont le potentiel permet d'éviter les pires impacts du changement climatique, doivent être commercialisées à grande échelle dans les 5 à 8 ans à venir. Et cela est impossible.

Conclusion

Ce sont les grandes sociétés alimentaires, pétrolières, qui poussent à l'exploitation des agrocarburants dont ils espèrent d'énormes profits. La crise énergétique mondiale est potentiellement un pactole de 80 000 à 100 000 milliards de dollars. L'attractivité de ces biocombustibles permettait de prolonger l'économie fondée sur le pétrole. C'est pour cela que nous ne sommes pas très pressés à économiser.

Pensez vous que le Grenelle de l'Environnement trouvera la solution ?

Françoise

Grenelle de l'environnement

Les agrocarburants sont « une piste à explorer avec la plus grande prudence », a estimé hier Christian Frémont, directeur de cabinet du ministre de l'Écologie, Jean-Louis Borloo, lors de rencontres avec les parlementaires. À l'occasion des débats préparatoires au Grenelle de l'environnement, « des ONG se sont élevées contre une généralisation de cette énergie, persuadées, et je pense qu'elles n'ont pas forcément tort », que si on développait les biocarburants « de manière anarchique, ce serait au détriment de la production alimentaire et des forêts », a déclaré M. Frémont.

Pour l'heure, le développement des agrocarburants pose davantage de problèmes environnementaux qu'il ne prétend en

résoudre, ce qui implique :

- la réalisation d'études contradictoires sur les filières et leur réel intérêt environnemental, économique et social ;
- une utilisation des produits agricoles et forestiers à des fins énergétiques uniquement là où les réductions d'émissions de gaz à effet de serre sont les plus importantes (exemple : la co-génération d'électricité et de chaleur) ;
- un transfert des subventions injustifiées accordées aux agrocarburants de première génération au profit de la recherche des agrocarburants de deuxième génération (biomasse lignocellulosique) ;
- l'élaboration obligatoire d'un cahier des charges strict fondé sur les critères du développement durable (économique, social et environnemental).

Les groupes de travail qui animent le Grenelle de l'environnement (changements climatiques et énergie, biodiversité et ressources naturelles, impacts sur la santé, production et consommation durable, démocratie écologique, développement écologiques favorables à l'emploi et la compétitivité) ont tenu leur dernière réunion le 25 septembre. Les synthèses et les rapports de chaque groupe ont été rendus public le jeudi 27. A partir de cela débiteront jusqu'à début octobre les réunions locales en régions ainsi qu'une **consultation grand public sur Internet**.

Tous ces débats doivent aboutir, fin octobre, à 20 à 30 mesures concrètes.

<http://www.legrenelle-environnement.fr/>

Vernouillet 1800-1950

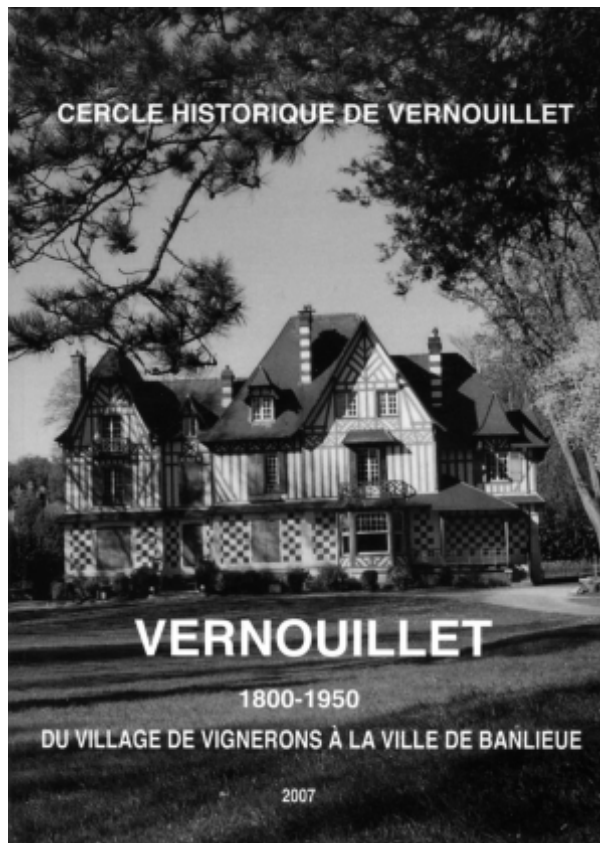
Les livres historiques sur les villes de la région ne sont pas très nombreux aussi quand un petit nouveau est publié il faut en parler.

Celui-ci est bien bâti, de 350 pages prévues initialement il en fait plus de 400 ! Exactement 418. C'est le volume qu'il a fallu aux auteurs pour retracer 150 ans d'histoire vernolitaine car " Au cours du XIXe et la première moitié du XXe siècle, Vernouillet a vécu une mutation profonde : Village de vigneron, villégiature d'été de riches parisiens, résidence de chemins, village de grande banlieue puis de banlieue tout court. Les bouleversements dus à l'arrivée du chemin de fer, aux guerres et au changement de destination des terres vous sont racontés dans ce livre ".

Mais ce n'est pas tout. Raconter c'est bien mais montrer c'est mieux. L'illustration sur-abondante nous permet de découvrir non seulement les lieux et leur évolution à travers le temps mais aussi les habitants présents sur les cartes postales anciennes ou les photos d'époque.

Processions, corbillard, locomotive, charrettes et vieilles voitures de toutes marques parsèment allègrement les chapitres dont les titres évoquent tout ce qu'il est possible de répondre à la question : " Comment c'était avant ? Mieux ? Moins bien ? Pareil ? Et pourquoi tous ces changements ? Comment les citoyens et leurs élus s'y prenaient pour gérer démocratiquement leur commune ? "

Le sommaire couvre tous les secteurs d'activité : " **LES ÉCOLES - LA PAROISSE - LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE - L'HABITAT A VERNOUILLET - LES SENTES ET LES CHEMINS - LA VIE MUNICIPALE - L'ÉVOLUTION FONCIÈRE - LE CIMETIÈRE - L'EAU - LES LAVOIRS - L'EAU**



COURANTE - LE GAZ & L'ÉLECTRICITÉ - LES TRANSPORTS - LE CHEMIN DE FER - LA POSTE - LE SPORT À VERNOUUILLET - LES ARTISTES A VERNOUUILLET - LA GUERRE DE 1870-71 - LA GUERRE DE 1914-1918 - LA GUERRE DE 1939-1945 - LANDRU A VERNOUUILLET "

Toutes les zones où la compétence des habitants, agriculteurs pour la plupart, défilent sous nos yeux. Alors s'exprimaient les conflits, les compromis, les refus

catégoriques suivis d'approbations inattendues... comme aujourd'hui ! Les temps changent, les sujets restent.

On aurait tendance à trouver que tout est nouveau : le groupe scolaire en 1948 (page 177), avec ses élèves les bras bien croisés, le premier bureau de poste en 1890 (page 324), le nouveau terrain de sport de la Société Union Sportive de Vernouillet (page 334) avec les membres de l'équipe de football revêtus d'une bizarre chemise à larges rayures verticales (on est en 1934).

Un livre ? Disons plutôt un lien avec le passé comme la conclusion de la préface l'indique : "en approfondissant l'histoire de notre ville, nous nous approprions autant son passé que la vision de notre avenir commun. "

C.B.

"Vernouillet 1800-1950 - du village de vigneron à la ville de banlieue" édité par le Cercle historique de Vernouillet.

(25 euros - Henry Pefferkorn, président du Cercle Historique de Vernouillet - 28 rue Jean Jaurès 78540 Vernouillet)



Années 30, l'Hautil est un petit hameau perché sur les hauteurs de Triel qui penche vers l'agriculture ou l'industrie (plâtre).

Modestes, les habitants ont une école qui date de 1875 et le photographe attribue le titre de bicoque à des maisons qui exist-

tent encore aujourd'hui.

Triel-sur-Seine, commune vinicole... jusqu'au début du XIXème siècle.



Sur le versant de notre colline de l'Hautil, la vigne s'est épanouie depuis de nombreux siècles. Vers l'an 1700, les habitants décident de cultiver la vigne sur l'ensemble des coteaux de la bourgade, et jusqu'à la fin du XIXème siècle elle a été la principale culture de Triel, s'étendant sur une superficie de 300 hectares et produisant annuellement 20.000 hectolitres d'un vin blanc renommé qui faisait prime sur le marché. En 1179, le Roi Louis VII donne cent muids de vin à l'Eglise de CANTORBERY à l'occasion de la canoni-

sation de Saint Thomas BECKET pris sur son clos de TRIEL. En 1240, était jouée une pièce intitulée La bataille des vins, chacun des crus venant se faire juger par le Roi Philippe-Auguste. Le grand vainqueur fut TRIEL ! C'est un des rares vins à se parer du titre de Vin de France, suprême honneur.

Pendant la guerre de cent ans, les difficultés de transport et les dégâts causés au vignoble en Ile de France favorisèrent la concurrence des vins du Bordelais et les Anglais qui occupaient cette région délaissèrent les vins de l'Ile de France. C'est à TRIEL que Maupin, valet de chambre de Marie LECZLNSKA, propriétaire de vignes dans le pays, a déployé une activité débordante

pendant plus de 25 ans pour tenter d'améliorer la culture de la vigne et la fabrication du vin, entre 1763 et 1789.

Le vin de TRIEL était vendu à PARIS et expédié jusqu'en ANGLETERRE par l'Oise et le port de ROUEN. En 1892, le vignoble s'étend encore sur 250 hectares, et en 1900, 150 propriétaires déclarent posséder 87,14 hectares de vignes divisés en 3196 parcelles. Le peuple ne pouvait pas se payer des vins fins, et des contrées telles que le Médoc acheminèrent vers la capitale du vin bon marché, et petit à petit les vigneron ne pouvant plus vivre de la culture de la vigne se tournèrent vers les cultures maraîchères plus rentables.

Aujourd'hui, un seul vigneron à TRIEL cultive 50 pieds de cépage Baco.

Pierre Grand

Beaujolais Nouveau



Le lancement sur le marché mondial de la nouvelle édition du "Beaujolais Nouveau" a lieu le troisième jeudi du mois de novembre à 0 heure (heure française). Dans les grandes villes, le "Beaujolais Nouveau" se déguste toute la nuit dans les cafés et les débits de boissons qui restent ouverts à cette occasion.

Cette opération fut instituée par une note du 15 novembre 1951 de la DGI (Direction générale des impôts), autorisant la mise à la consommation du Beaujolais et du Beaujolais-Villages après avis de l'INAO (Institut national d'appellation d'origine) le même jour, à la même heure, dans le monde entier et à l'Hautil également grâce à la vigilance de Bien Vivre à l'Hautil dont certains membres (bien que ce ne soit pas spécifié dans les statuts) sont prêts à lever le coude, si c'est pour la bonne cause.
Comme le partage de la galette

des Rois à l'Épiphanie, le lancement du vin nouveau donne lieu à une fête conviviale célébrée entre amis, dans les entreprises et partout où il y a un minimum de savoir vivre.

Il faut savoir que le beaujolais n'est pas un vin comme les autres. Il tient son nom de la maison de Beaujeu. C'est un cépage de gamay noir à jus blanc qui est délicat à cultiver. Depuis l'an mille, il trouve sur les sols pauvres et ingrats du Beaujolais, granits arides et en décomposition, un terroir de prédilection de près de 23 000 hectares (33 000 hectares dans le monde). Sa vinification particulière est délicate et demande un grand savoir faire que les cavistes savent distinguer. D'une année sur l'autre son parfum délicat varie peu mais l'éclat de son goût reste un mystère.

C'est pourquoi nous vous recommandons vivement de venir nous rejoindre.

**Vendredi 16
Novembre**

à 20h00

Salle du Club de Foot
(accès par l'entrée principale des
Stades de l'Hautil)

**SOIREE
BEAUJOLAIS NOUVEAU**

BUFFET CAMPAGNARD

organisée par

Bien Vivre à l'Hautil

Note importante : la cérémonie de dégustation n'ayant lieu qu'une fois l'an il n'y a pas de risque d'addiction au Beaujolais Nouveau.

Annonce

*...A votre service
Près de chez vous...*

*Dépannages, petits travaux
ou grands projets :
Carrelage, Plomberie, Parquet,
Création de salle de bain,
Agencement de cuisine,
Aménagement de combles...*

Florent Aménagement

Florent JOINAUD - 3, route de Maurecourt
78510 Triel s/ Seine - ☎ 06 77 00 19 43
@florent.amenagement@hotmail.fr

Nouvelles de l'École de l'Hautil

L'école se re-remplit

L'école de l'Hautil a vu ses effectifs grimper de 50% par rapport à l'année dernière! Ce fait est dû en grande partie à une stabilité des enseignants après quelques années de fluctuation et à des efforts soutenus de la part de la Mairie. Madame Fernandes entame sa deuxième année comme directrice et s'occupe des CE2, CM1 et CM2. Après trois années très appréciées des élèves et parents, Mme Bel est partie pour l'école Jean de la Fontaine. Elle est remplacée par Mme Patti qui était auparavant à l'école des Hublins à Triel. Elle enseigne aux élèves de grande section de maternelle, CP et CE1. En général, nous constatons une progression du nombre d'enfants sur le plateau de l'Hautil et espérons un jour voir une maternelle pour accueillir tous les enfants de 3 à 11 ans. Affaire à suivre ...

Jeter n'est pas recycler !

C'était par un après-midi pluvieux de fin septembre que les 35 élèves de l'école de l'Hautil ont bravé les éléments pour ramasser les déchets jetés dans la nature au

bords de nos routes. A l'initiative des enseignantes en collaboration avec SIVATRU et une chaîne de supermarché locale, les élèves ont rempli une bonne dizaine de sacs poubelles avec des débris variés. Encadré par l'équipe enseignante, deux parents bénévoles ainsi que Mlle Karine Rousseau, chargée de communication au SIVATRU, les « nettoyeurs » habillés en tee-shirts et gants fournis par l'enseigne du



supermarché ont récolté bouteilles, canettes, paquets, enjoliveurs et autres papiers au bord de la rue des Frères Leiris, Chemin de l'École et Chemin du Carrefour Lançon.

Au retour à l'école, Mlle Rousseau a animé une session sur le recyclage des déchets. Elle

a expliqué le temps de décomposition de certains objets laissés dans la nature, parfois jusqu'à plusieurs centaines d'années. Ensuite, elle a parlé aux enfants du tri sélectif, suivi d'un test avec plusieurs catégories de déchets à répartir dans trois bennes de recyclage différentes. Bon nombre d'enfants ont déjà bien le réflexe du tri sélectif, par contre ils sont tous d'accord que jeter un débris par la vitre de la voiture n'en fait pas parti !

Quelques réactions d'élèves au sujet de ce qu'ils ont ramassé à l'Hautil: « C'est fou ce que les gens jettent dans la nature! » « Je n'ai jamais pensé trouver autant d'ordures au bord de la route! » « Ils exagèrent, quand même, il y a une poubelle juste à côté! ».

Mlle Rousseau a distribué à chaque élève des boîtes à piles usées et des tailles crayons en forme de benne de recyclage. Elle reviendra dans l'école plus tard dans l'année pour une deuxième séance sur le traitement des déchets.

David

Comblement des carrières sous la RD2

Alors que nous pensions que la RD2 avait été consolidée de manière définitive lors de sa dernière rénovation, le Conseil Général vient de reconduire un appel d'offres infructueux concernant le comblement des carrières. Les travaux sont envisagés sous la RD2 au niveau du Bois Rogé sur 5 secteurs. C'est la progression des fontis vers la route qui ont conduits à cette décision.

Il s'agit, après réouverture d'une carrière actuellement inaccessi-

ble, de réaliser des barrages permettant les injections de comblement gravitaires et de clavage aux emplacements distincts définis ; et ce, soit depuis la surface, soit à partir des galeries des carrières, afin de sécuriser la route ainsi que ses abords sur une largeur de 20 m de part et d'autre de la chaussée. Il n'est pas prévu de couper la route à la circulation durant la durée du chantier.



Tout à l'égout ! Vous avez dit tout à l'égout ?



Depuis l'Hautil, l'accès direct à Jouy le Moutier est encombré par le chantier qui installe le tout à l'égout tant attendu par les riverains de la rue du Cordon d'une part, rue d'Ecancourt d'autre part. Mais seuls ceux qui demeurent du côté gauche de la rue du Cordon (Triel) seront raccordés en même temps que ceux du côté droit (Jouy). Questionnement rue d'Ecancourt, soucis économique côté Mairie de Triel, incompréhension, dialogue improductif... Souhaitons qu'une information claire, complète et accompagnée d'engagements datés fera patienter les impatients et calmer les rouspéteurs.

CB

Série Télé



Cette série américaine raconte l'histoire d'une petite famille de mafieux d'origine italienne et "tenant" l'état du New Jersey aux USA. ; Ce clan utilise tous les moyens habituels pour s'enrichir sans travailler : racket, extorsion de fonds, violences et menaces physiques etc.... L'intérêt de cette série et qui a fait son succès international est que l'on pénètre dans l'univers quotidien des membres de cette famille. On

y voit aussi bien le chef de clan Tony Soprano s'extirper hirsute de son lit le matin pour aller prendre son petit déjeuner, que son cousin se démêler avec ses problèmes de cœur, que les relations de Tony avec ses enfants, avec sa sœur, etc.... Ces menus soucis quotidiens contrastent avec la violence sourde permanente, les magouilles en tout genre des membres du clan.

Tony, lui va mal : il suit depuis un certain temps une thérapie et visite régulièrement un psychiatre qui, espère-t-il, lui règlera ses problèmes d'évanouissement, de cauchemars, de relations détestables avec sa mère... Evidemment, il n'en fait part à personne, car dans ce monde de machos, le suivi d'une thérapie passerait pour une faiblesse de "femelette". D'autant que pour être accepté dans ce clan, il faut prononcer un mot grossier tous les deux mots, fréquenter des prostituées (tout en faisant une prière avant chaque repas) et surtout ne rien faire dans la journée à part jouer

au billard et s'assurer que les rackettés payent en temps et en heure.

Dans cette série, vous ne verrez pas de course poursuite en voitures ni d'effets spéciaux, mais vous suivrez les aventures d'une famille, filmée dans son intimité et dans la recherche permanente des solutions aux petits ou gros problèmes auxquels elle doit faire face.

J'ai été séduit pendant 4 saisons : le talent des réalisateurs et scénaristes américains est incontestable.

On ne peut à aucun moment les taxer de complaisance, car au fil des saisons c'est plutôt le dégoût qui s'est emparé de moi, à tel point que j'ai interrompu mon suivi de la 5ème saison.

Malgré tout je vous recommande de les voir ; Commencez par saison 1, cela vaut mieux !

Robert Landsberger

Hautil Pratique

Numéros utiles



Pompiers de Triel-sur-Seine :	01 39 70 71 76
Pompiers	Le 18
Police Secours	Le 17
Gendarmerie	01 39 74 52 12
Commissariat de Poissy	01 39 22 27 27
SAMU	Le 15
Hôpital de Poissy - Urgences	01 39 27 51 17
Hôpital de St. Germain - Urgences	01 39 27 41 00
Hôpital de Meulan - Urgences	01 30 22 43 33
Centre Antipoison (Paris 10 ième)	01 40 37 04 02
Ambulance Poissy	01 39 65 12 38
Ambulance Verneuil	01 39 65 71 92
GDF Sécurité / Dépannage	01 39 75 18 18
EDF Sécurité / Dépannage	01 39 75 19 19
SIVaTRU (Questions " Tri sélectif")	01 39 27 08 71
Office Nationale de la Chasse	01 44 15 17 17
Mairie de Triel-sur-Seine	01 39 70 22 00

Av. du Général Gallieni (direction de la Gare).

Horaires d'ouverture :

les samedi, dimanche et lundi
du 1er avril au 30 septembre, 9h-12h30 et 14-19h
du 1er octobre au 31 mars, 9h30-12h30 et 14-17h

le vendredi
du 1er avril au 30 septembre, 14-19h
du 1er octobre au 31 mars, 14-17h

accepte les verres, plastiques, piles, peintures, huile de vidange, cartons, encombrants, tontes de gazon et petits gravats.

gratuit pour les habitants de Triel, carte d'entrée avec photo d'identité obligatoire.

Déchetterie de Triel



Ont collaboré à la réalisation de ce numéro du Planitre :

Claude Barouh, Vincent Di Sanzo, Lionel Fréjaille, Pierre Grand, Robert Landsberger, Françoise Magnard, David Sellen

Mise en page : Vincent Di Sanzo

Contact : planitre@hautil.org ou tél : 06.12.72.06.97

Retrouvez Bien Vivre à L'Hautil sur internet

hautil.org, c'est le site internet qui se fait l'écho de notre vie locale :

- des dossiers (les carrières de gypse, les antenne-relais, l'intercommunalité, etc..),
- des nouvelles du hameau et de ses alentours,
- des infos pratiques, nos bonnes adresses,
- notre agenda,
- la possibilité de poster des petites annonces ou bien de participer à des forums,
- l'accès à de nombreux services pratiques (prévision météo, annuaire, trafic routier,..),
- des relevés météo publiés mensuellement depuis décembre 2002,
- le Planitre, votre journal d'information, disponible en ligne en couleur, au format pdf
- des fonds d'écran à télécharger pour votre ordinateur (paysages, faune et flore de l'Hautil)



Si vous désirez faire passer un article dans le Planitre, n'hésitez pas à nous le faire parvenir par courrier ou par e-mail : planitre@hautil.org

Nous serions ravis d'accueillir dans l'association les familles récemment installées à L'Hautil ainsi que, bien évidemment, ceux et celles d'entre vous qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion. C'est ensemble que nous pouvons améliorer la sécurité routière dans notre hameau et préserver notre cadre de vie.

Il vous suffit d'établir un chèque de 18 € (ou plus), pour une famille, (11 € pour les personnes seules), à l'ordre de " Association Bien Vivre à L'Hautil " et de le glisser dans la boîte à lettres du Président ou de l'adresser au Trésorier Roland MAGNARD, pour que votre famille soit inscrite. Un reçu vous sera adressé.



BIEN VIVRE A L'HAUTIL - ADHESION 2008

A retourner à : Roland MAGNARD, 13 Chemin de l'Ecole, 78510 Triel-sur-Seine
ou à Lionel FREJAVILLE, 4 allée Claude Monet, 78510 Triel-sur-Seine.

Nom : Prénom épouse:

Adresse: Prénom époux :

.....
.....

Tél : Email :

Adhésion à régler par chèque à l'ordre de BVH :

- Famille, 18€
- Individuel, 11€